



Prat Bonrepaux le 06 juillet 2024,

TARIFS 2024/2025

LICENCES/COTISATIONS :

- Adultes : 139 €
- Jeunes : 85 € (115 € si Ecole de Tir jusqu'à Cat Junior)

*Si plusieurs membres d'un même foyer/famille (couple et enfants à charge),
Réduction de 15 € à partir de la 2^{ème} licence.*

OBLIGATOIRE :

Une Adresse mail active pour tous les licenciés
Un certificat médical à intégrer sur VOTRE COMPTE EDEN

Pour les renouvellements de licences :

- fiche d'inscription + certificat médical valide sur EDEN + cotisation

Pour les nouveaux licenciés : Après validation de la demande d'inscription par le président,

- Participation au développement du club : 100 € (1 participation par foyer/famille)
 - Photocopie de la pièce d'identité
 - Un extrait n°3 du casier judiciaire.
 - Certificat médical (modèle fédération française de tir)
 - 2 photos d'identité aux normes permis et PI
- Vous devez **créer un compte EDEN** dès réception du retour par mail de **votre numéro de licence**.

Cartes 2^{ème} Club : 75 €

Forfait séance de tir pour les licenciés autre Club : 5€

SAUF pour le département 09 et département limitrophe : carte deuxième club

Pour chaque séance, le club offre la première cible, les suivantes sont aux prix de 0.50 €

POUR RECEPTION DES LICENCES **SUR EDEN** au 1er SEPTEMBRE

Le règlement de la cotisation et la fiche de renseignement dûment remplie et **signée** sont à nous faire parvenir **avant le 21 AOUT 2024**.

Le paiement est à établir **par chèque** à l'ordre de « TIR EN PAYS COUSERANS »
Soit en à déposer au Club, soit par courrier à l'adresse suivante :

TIR EN PAYS COUSERANS
Service des sports – Hôtel de ville - BP 110 – 09200 SAINT GIRONS

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS ACCEPTE

N.B. : Il est nécessaire que le renouvellement soit fait avant le 01 septembre 2024, pour les titulaires d'autorisations de détention d'armes (cat. B).

Au-delà de cette date, ces tireurs ne sont plus licenciés, donc non couverts par l'assurance fédérale. De ce fait, ils ne sont donc plus en droit de détenir ces armes là, et encore moins de circuler avec pour se rendre au stand de tir, ou à une compétition et donc de pratiquer.